

# Commune d'OSTHEIM

## AVIS AU PUBLIC

### MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal du 19 décembre 2024, la modification simplifiée du PLU d'Ostheim a été prescrite et les modalités de concertation ont été fixées.

Le projet de modification simplifiée du PLU a pour objectif de procéder à des ajustements du règlement écrit car celui-ci est compliqué, trop détaillé parfois, et souvent source d'interprétations diverses.

Un dossier de présentation comprenant le projet de modification simplifiée est mis à la disposition du public en mairie et y est consultable, pendant 1 mois,

du lundi 8 décembre 2025 au vendredi 16 janvier 2026 inclus,  
du lundi au vendredi de 8h à 12h

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet ou à les exprimer par courrier, à l'attention de Monsieur le Maire, en l'adressant à la mairie par voie postale, par messagerie ou en le déposant au secrétariat de la mairie.

Cet avis sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune pendant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

